

Anduze, le 12 mars 2017

## 150 ANS DE LA FONDATION ROLLIN

La Fondation Rollin fait partie de ma vie depuis ma plus tendre enfance, lorsque j'entendais mon cousin Georges Blanc évoquer la Fondation avec mes parents. Il en était le président et comme La Famille (aujourd'hui ANCA) qui s'occupait des enfants, la Fondation Rollin faisait partie des engagements familiaux fréquemment partagés.

Par la suite, la fondation Rollin a été mon premier employeur, à plusieurs reprises, l'été et pour des remplacements. Et j'ai gardé de cette expérience de très bons souvenirs, de mes collègues de travail, que je croise encore avec plaisir dans Anduze. Et du contact que j'avais avec les personnes résidentes. Il faut dire qu'il y avait à ce moment-là quelques personnalités inoubliables comme M. Brunel « Brunellet » avec son grand chapeau et son grand parapluie. Beaucoup ici se souviennent de lui. A la fondation, on le voyait seulement pour manger... le reste du temps, il marchait pour faire le tour du département et peut-être aller voir le Préfet !

Je me souviens aussi de Mlle Malboss, une demoiselle écrivain à ses heures qui m'avait dédicacé son ouvrage et préférait discuter avec moi que de me voir m'activer à du ménage dans sa chambre !

C'était à l'époque, une maison de retraite, avec quelques lits médicalisés et un agrément à l'aide sociale, point très important car un bon nombre de personnes résidentes avaient de très petits revenus.

Comme pour d'autres établissements, le passage en EHPAD, "Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes" en 2001, correspondait à une évolution de la demande. L'établissement a dû s'adapter à une évolution de la vie à la retraite, une évolution de l'espérance de vie ainsi que des troubles liés à l'âge.

Aujourd'hui, la plupart du temps, ce n'est plus parce qu'on est âgé avec de faibles revenus que l'on vient à la Fondation Rollin mais plus souvent parce qu'on est âgé et dépendant, ne pouvant plus se suffire chez soi ou même dans sa famille.

Cette adaptation aux besoins, c'est toute l'histoire de la Fondation, depuis le pasteur Rollin jusqu'à aujourd'hui, où vous continuez de créer de nouveaux modes d'accueil complémentaires avec des hébergements temporaires et de l'accueil de jour, avec des locations d'appartements, un Service soins infirmiers à Domicile et puis de nouveaux services autonomes tels que la cuisine Florian et la crèche qui permet de travailler le lien intergénérationnel. L'ensemble de vos orientations s'inscrit pleinement dans les orientations du schéma de l'Autonomie du Département.

C'est la raison pour laquelle, lorsque vous avez réhabilité et agrandi l'établissement, c'est 1 213 000 € qui ont été attribués par le Département pour permettre d'adapter les locaux à des prises en charge diversifiées des personnes âgées dépendantes.

Aujourd'hui, pour 2016, au seul titre de l'établissement d'Anduze, (sans compter Lédignan) le Département a contribué à hauteur de 177 200 € au titre de l'aide sociale à l'hébergement et 265 500€ pour la dotation globale Dépendance.

Le budget de l'Autonomie (PAPH) fait partie du plus important du Département, à savoir l'Aide sociale.

Mais au-delà de l'aide nécessaire que cela représente pour les gardois, il ne faut pas oublier que ces aides contribuent à l'économie et à l'emploi local et non délocalisable celui-là ! (la fondation Rollin = 63 ETP dont 38,5 rémunérés au titre de l'hébergement et de la dépendance).

Il faut souligner au passage que la Fondation Rollin fait partie des employeurs les plus importants du secteur.

Plus largement, le secteur social, enfance et personnes âgées confondus représente le plus gros vivier d'emploi local. On a tendance à l'oublier lorsqu'on parle « économie locale » et c'est pourquoi je veux le rappeler.

On a aussi tendance à oublier que la Fondation Rollin relève de l'économie sociale et solidaire, comme les associations et les coopératives, cette économie qui met l'humain au centre de son projet et qui a eu ses heures de gloire dans le Gard.

Un retour historique de 150 ans, à l'époque de la création de la Fondation Rollin, nous éclaire sur le contexte social et économique gardois, très particulier, dans lequel s'est inscrite la création de la Fondation.

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle le Gard subit une crise économique très dure, avec en même temps, la chute du vers à soie (maladie), de la vigne et de l'olivier (gel). Pour lutter contre la misère, Charles Gide, un économiste et protestant de Nîmes, a créé à cette époque de nombreuses coopératives de consommateurs, à Nîmes et à Uzès pour aider les familles à se nourrir et à maîtriser leur approvisionnement alimentaire. (L'histoire ne nous dit pas s'ils se connaissaient ou même s'étaient rencontrés).

En 1872, Charles Gide soutient une thèse sur « le droit d'association en matière religieuse » devant la faculté de droit de Paris. C'était une question d'actualité puisque les associations religieuses étaient interdites depuis 1792. Cette thèse a fait partie des travaux préparatoires de ce qui sera la

loi 1901 qui permettra le déploiement de tout le mouvement associatif que nous connaissons aujourd'hui et dont personne n'imagine pouvoir se passer au quotidien. Mais à cette époque, avant cette loi 1901, le pasteur Rollin et ses amis ne pouvaient certainement créer autre chose qu'une Fondation.

A ce moment là, l'Asile Bon secours que le Pasteur Rollin appelait le « Château des pauvres », a été créée pour répondre à un besoin d'hébergement dans la dignité des personnes âgées nécessiteuses. Aujourd'hui, ses différents services contribuent largement à l'économie locale tout en cherchant toujours à répondre à de nouveaux besoins.

De plus, ce qu'on appelle dans l'ESS les contributions volontaires, c'est à dire le bénévolat, reste un pilier dans la vie de la maison, je pense par exemple, aux personnes qui viennent visiter les résidents qui ne peuvent plus trop sortir de l'établissement ainsi qu'aux administrateurs qui gèrent bénévolement l'établissement contrairement à des actionnaires tels que des fonds de pension qui président à la gestion de certains EPHAD privés à but lucratif.

Cela nous paraît naturel ici mais ne l'est pas forcément ailleurs. En effet, la gestion publique ou associative à but non lucratif n'est pas la règle partout, et je me félicite de ce que le Département du Gard ait tenu à favoriser ce type de structuration, afin de maintenir la possibilité pour tous d'être accueilli dignement.

Mais il ne suffit pas d'être hébergé et nous souhaitons tous vieillir dignement c'est à dire rester une personne "vivante", et c'est bien cet enjeu d'humanité qui incombe aussi à des maisons comme la vôtre.

La personne très âgée a un travail sur soi à faire par rapport à sa propre fragilisation mais le deuxième front est certainement la relation aux autres.

Ainsi, rester une personne qui interagit avec les autres, « ne dépend pas seulement de soi mais aussi de l'accueil, de l'accompagnement, du soutien proposés par l'environnement tant familial que social ou soignant. »

L'accompagnement humain que vous faites est donc déterminant pour ces personnes très âgées et en même temps, le vivre au quotidien n'est pas facile car elles nous renvoient notre futur, ce qui nous inspire à la fois l'espoir de vivre longtemps et l'inquiétude de vieillir.

Mais une maison comme celle-là c'est aussi le lieu d'une immense mémoire au travers de l'histoire de chacune des personnes résidentes ici. Et je sais que c'est un aspect important de votre travail que d'accompagner chaque personne avec son histoire qui est son réel, qui l'habite ici et maintenant. Un psychologue, M. Polard, dit que « S'il n'y a pas d'histoire, il n'y a pas de sujet et si le sujet est absent, alors il ne reste qu'un objet de soins ».

Je finirai sur une pensée plus large, philosophique et anthropologique, qui me semble convergente avec la théologie et l'action du Pasteur Rollin. Il s'agit de considérer que ce qui fait de nous des personnes humaines, réside dans notre manière d'accueillir la fragilité, celle d'autrui et la nôtre. Nous rencontrons notre humanité lors de la confrontation avec notre propre vulnérabilité, donc par exemple, dans notre manière de prendre en compte les personnes âgées, les malades, les personnes porteuses d'un handicap.

**Comme si l'homme ne devenait véritablement homme qu'en prenant soin de son semblable.**